

CONTROLE ANTI-DOPAGE DES CHIENS: Etape par étape.

1. Sélection des chiens

La sélection des chiens est basée sur les critères de l'organisation antidopage (OAD) concernée. La sélection peut s'effectuer de trois manières différentes: par tirage au sort, ou par rapport à des critères prédéfinis (par ex. classement final), ou par choix ciblé (par ex. des compétiteurs du groupe international cible (GIC) ou suite à une demande émanant d'un vétérinaire de course).

2. Notification

Un Agent de Contrôle du Dopage (ACD) ou un Assistant (ACDA) notifiera le compétiteur de la sélection de son chien pour un contrôle anti-dopage. L'identification officielle et l'autorité sous laquelle le recueil de l'échantillon sera effectué sont indiquées au compétiteur.

L'ACD ou ACDA informera le compétiteur de ses droits et de ses responsabilités y compris le droit d'être accompagné d'un représentant tout au long du processus.

Le chien sélectionné est identifié par la lecture de sa puce électronique et au moins les cinq derniers chiffres de celle-ci sont notés sur le formulaire de contrôle anti-dopage.

Le compétiteur devra signer le formulaire confirmant ainsi qu'il a été notifié du contrôle anti-dopage d'un chien identifié de son attelage et qu'il prend note des informations concernant la manipulation du chien jusqu'au moment du contrôle. Les compétiteurs sont responsables de ce qu'ils donnent à boire aux chiens pour les hydrater. Ils sont aussi responsables de ce que d'autres personnes peuvent faire à leurs chiens. Ceci signifie qu'un chien sélectionné doit être à tout moment sous le contrôle de quelqu'un ayant la confiance du compétiteur.

L'ACD/ACDA et le compétiteur doivent se mettre d'accord sur l'heure, de préférence environ une heure après la notification, à laquelle le compétiteur devra se présenter à l'extérieur de la station de contrôle (SCD). L'heure acceptée est indiquée sur le formulaire de contrôle avant que la copie rose soit donnée au compétiteur.

3. Présentation à la Station de Contrôle Anti-Dopage (SCD)

Le compétiteur, avec le représentant, devra se présenter à la station de contrôle anti-dopage à l'heure acceptée – sans le chien ! L'ACD peut autoriser un retard du compétiteur à la SCD pour des activités telles que conférence de presse ou remise des prix.

Si la SCD est occupé par l'ACD et une autre personne manipulant un échantillon, le compétiteur arrivant devra, bien sûr, attendre son tour à l'extérieur jusqu'à ce qu'il reçoive de nouvelles instructions.

Le compétiteur devra montrer une pièce d'identité avec photo s'il n'est pas connu du ACD.

4. Sélection du récipient de collecte



Le compétiteur choisit un récipient de collecte parmi un choix de plusieurs récipients individuels scellés. Le compétiteur vérifie que l'équipement est intact et n'a été ni trafiqué ni endommagé. Le compétiteur devra garder à tout moment le récipient de collecte sous son contrôle personnel. Le compétiteur choisit une paire de gants parmi un choix de paires scellées individuellement.

Le compétiteur vérifie que les gants sont intacts et n'ont été ni trafiqués ni endommagés. Le compétiteur gardera les gants enfilés tout le temps que durera la collecte jusqu'à ce que l'échantillon soit divisé et scellé.

5. Recueil de l'échantillon.

Après avoir choisi le récipient de collecte et les gants, le compétiteur ou son représentant ira au véhicule, avec l'ACD, où le chien attend dans son box, sous la surveillance d'un handler de confiance. Le compétiteur met les gants et ouvre le sac plastique scellé contenant le récipient de collecte. Ce n'est qu'à **ce moment là** que le handler sort le chien du box et soit le tient en laisse soit l'attache à sa place habituelle au véhicule. Dès que le chien commence à uriner, le compétiteur doit être prêt à recueillir l'urine très rapidement, surtout si le chien est un mâle car les mâles peuvent être facilement perturbés et s'arrêter. Si c'est une femelle, vous pouvez la laisser uriner quelques secondes avant de la perturber gentiment en mettant le récipient sous sa queue, car les femelles continuent d'uriner jusqu'à ce qu'elles aient fini. L'ACD donne seulement des instructions et supervise la procédure mais ne doit pas interférer en touchant le récipient ou le chien. Bien sûr le compétiteur doit essayer d'éviter d'avoir de la neige, de la poussière ou d'autres choses dans le récipient.



Quand le volume est suffisant il est demandé au collecteur de presser fermement le couvercle sur le récipient de collecte et de garder les gants.

L'identité du chien est vérifiée une fois de plus en scannant la puce électronique et les chiffres son inscrits sur le formulaire de contrôle anti-dopage une nouvelle fois et vérifiés par le compétiteur. Le chien peut alors être remis dans le véhicule et le compétiteur porte le récipient de collecte scellé à la SCD.

6. Volume d'Urine

L'ACD vérifiera, à la vue du compétiteur, que le volume de l'échantillon d'urine répond aux demandes du laboratoire pour l'analyse, par ex. 75 ml. Si la quantité d'urine n'atteint pas le minimum requis, le compétiteur suivra la procédure prévue pour les échantillons partiels (indiquée à la fin de ce document).

7. Sélection du kit de transport d'échantillon



Si le chien a fourni le volume d'urine requis, le compétiteur, de retour à la SCD, choisira un kit de transport d'échantillon parmi plusieurs kits scellés. Le compétiteur vérifiera que l'équipement est intact et n'a été ni trafiqué ni endommagé.

Le compétiteur ouvrira le kit et confirmera que les numéros de code de l'échantillon sur les flacons, les couvercles et le conteneur correspondent et que le numéro de code est correctement inscrit sur le formulaire de contrôle anti-dopage.

8. Division de l'échantillon



Le compétiteur divise l'échantillon lui-même, sans aide de la manière suivante:
Il ouvre les flacons A et B et retire l'anneau rouge autour du col des flacons.
Il ouvre le récipient de collecte en tirant le bord fermement tout en pressant sur le reste du couvercle avec l'autre main en maintenant le récipient sur la table suivant les instructions de l'ACD.
Le compétiteur verse le volume d'urine requis dans le flacon "B". Ensuite le reste de l'urine est versé dans le flacon "A".

9. Scellé de l'échantillon



Le compétiteur scelle les flacons "A" et "B".
Le représentant et l'ACD doivent vérifier que les flacons sont correctement scellés. Le compétiteur peut maintenant retirer les gants.

10. Mesure de la gravité (ne s'applique pas aux chiens)

11. Remplir le formulaire de contrôle anti-dopage



Le compétiteur donne ses adresses postales et e-mail (s'il en a une) qui seront inscrites sur le formulaire de contrôle anti-dopage.
Le compétiteur fournit des informations sur les médicaments prescrits ou non et les suppléments récemment donnés au chien (au moins au cours du mois précédent). Ces médicaments sont notés sur le formulaire.
Le compétiteur a le droit de noter des commentaires et des soucis concernant la conduite de la session de contrôle anti-dopage.
Le compétiteur doit confirmer que toutes les informations notées sur le formulaire sont correctes, y compris le code numérique de l'échantillon.

La personne qui est témoin du recueil de l'échantillon (ACD or ACDA), le représentant du compétiteur, l'ACD et le compétiteur signeront le formulaire de contrôle anti-dopage à la fin de la procédure de recueil de l'échantillon.

La copie du formulaire de contrôle anti-dopage destinée au laboratoire ne doit pas contenir d'informations qui pourraient permettre l'identification du compétiteur ou du chien.

12. La procédure du laboratoire



Les échantillons sont emballés pour le transport de manière à assurer leur traçabilité et leur sécurité. Les échantillons sont envoyés à un laboratoire agréé. Le laboratoire inspectera les échantillons à leur arrivée pour vérifier qu'ils n'ont pas été endommagés. Le laboratoire se conformera au standard international pour les laboratoires lorsqu'il traitera un échantillon, s'assurant que la traçabilité est maintenue à tout moment.

L'échantillon "A" sera analysé pour les substances de la liste des interdictions. L'échantillon "B" est stocké en lieu sûr au laboratoire et pourra être utilisé pour confirmer une découverte analytique défavorable (résultat positif) dans l'échantillon "A".

Le laboratoire donnera les résultats de l'analyse de l'échantillon à l'organisation antidopage concernée qui en informera l'AMA.

Procédure pour les échantillons partiels

Sceller l'échantillon partiel

Lorsqu'un volume insuffisant d'urine est fourni par le chien, le compétiteur suivra la procédure pour les échantillons partiels jusqu'à ce qu'un volume requis soit fourni et collecté. Durant ce processus le ou les échantillons partiels seront scellés et stockés en lieu sûr et le ou les numéros des récipients de collecte et le ou les volumes notés sur le formulaire de contrôle anti-dopage. Les échantillons partiels scellés restent sous le contrôle de l'ACD. Le compétiteur reçoit une nouvelle heure, environ une heure plus tard, à laquelle il devra se présenter à la SCD et reçoit l'instruction d'hydrater le chien encore plus.

Le processus de collecte de l'échantillon se poursuit comme décrit plus haut.

Mélanger les échantillons

Lorsque la quantité d'urine requise a été fournie, le compétiteur mélangera les échantillons de son chien en versant dans le premier échantillon les échantillons partiels suivants jusqu'à ce que le volume désiré soit atteint. L'échantillon est alors divisé et scellé en suivant les étapes précédemment décrites.

Informations traduites du fascicule WADA-AMA pour les athlètes humains, adaptées pour la collecte d'urine de chiens par Carin Ahlstedt en février 2008. En cas de divergence la version anglaise prévaut. La procédure applicable au recueil d'échantillons pour les athlètes humains peut être consultée sur http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/urine_testing_guideline.pdf